

NOS FORMATIONS COURTES



2025
2026

Agriculture
Espaces verts
Environnement

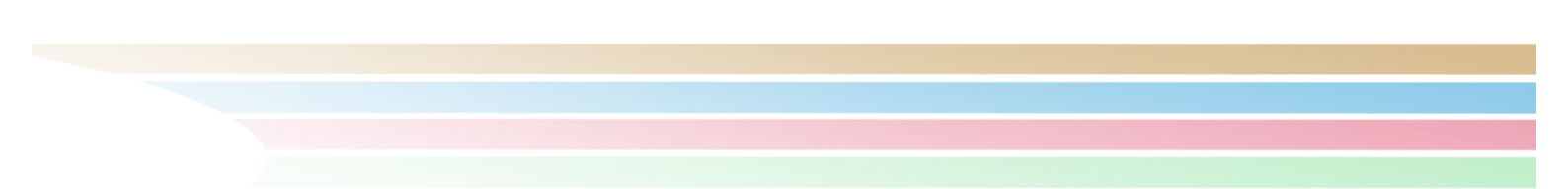


CFPPA – Lycée des métiers du vivant

cfppa.peronne@educagri.fr – 03.22.84.01.77

LYCÉE DES
MÉTIRS DU VIVANT
Haute-Somme





Qui sommes nous ?

Organisme de formation dans le domaine agricole et espaces verts, le CFPPA agit pour l'amélioration des compétences et des savoirfaire professionnels.

Nos formations répondent aux besoins de notre territoire. Elles s'adressent aux professionnels qui souhaitent maintenir et faire évoluer leurs compétences.

À l'écoute des professionnels, nous adaptons nos formations selon les besoins et le public à former.

Le CFPPA, c'est une équipe de plus de 15 formateurs qui vous accompagnent dans la mise en place de vos formations :

- En inter entreprise, notre chargée de liaison vous oriente vers la formation qui correspond le mieux à vos attentes et à votre emploi du temps
- En intra entreprise, elle étudie avec vous les différentes approches possibles, vous établit un programme sur mesure et vous présente un programme de formation.

Les valeurs de notre organisme de formation :

- **Réactivité**
- **Disponibilité**
- **Professionalisme**
- **Qualité**

Toutes les formations du catalogue sont pour des salariés d'entreprise ou des futurs salariés en alternance.

Raison sociale : CFPPA de la Haute-Somme

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

**Adresse : 10, rue du Quinconce
BP 80033
80201 PERONNE Cedex**

Tél. : 03 22 84 01 77

Mail : cfppa.peronne@educagri.fr

Statut juridique : Etablissement Public d'Enseignement Agricole

N° de déclaration d'existence : 22 80 P 00 1680

N° SIRET : 19801328600010

Code APE : 8532 Z

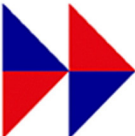
Activité principale : formation continue et apprentissage

Directrice - référente administrative: Mme Lise BOURDON

Suivi administratif : Mme Angélique RIGAUT

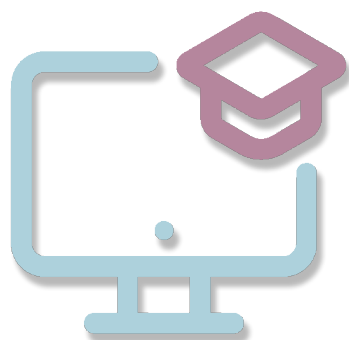
**Depuis Février 2021, le CFPPA est certifié Qualiopi
pour les actions de formation professionnelles et VAE**



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes : actions
de formation, VAE.



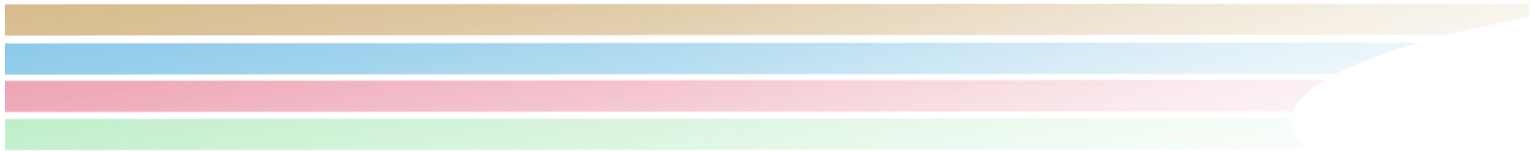
FORMEZ VOUS À DISTANCE

Le CFPPA s'est engagé dans le développement d'une offre de formation à distance.

Selon votre disponibilité, votre mobilité vous pouvez réaliser les séquences théoriques à distance.

Vous aurez un lien pour travailler sur la plateforme de l'établissement où vous trouverez des ressources et un accompagnement.





NOS FORMATIONS COURTES ACTUELLEMENT DISPONIBLES

...

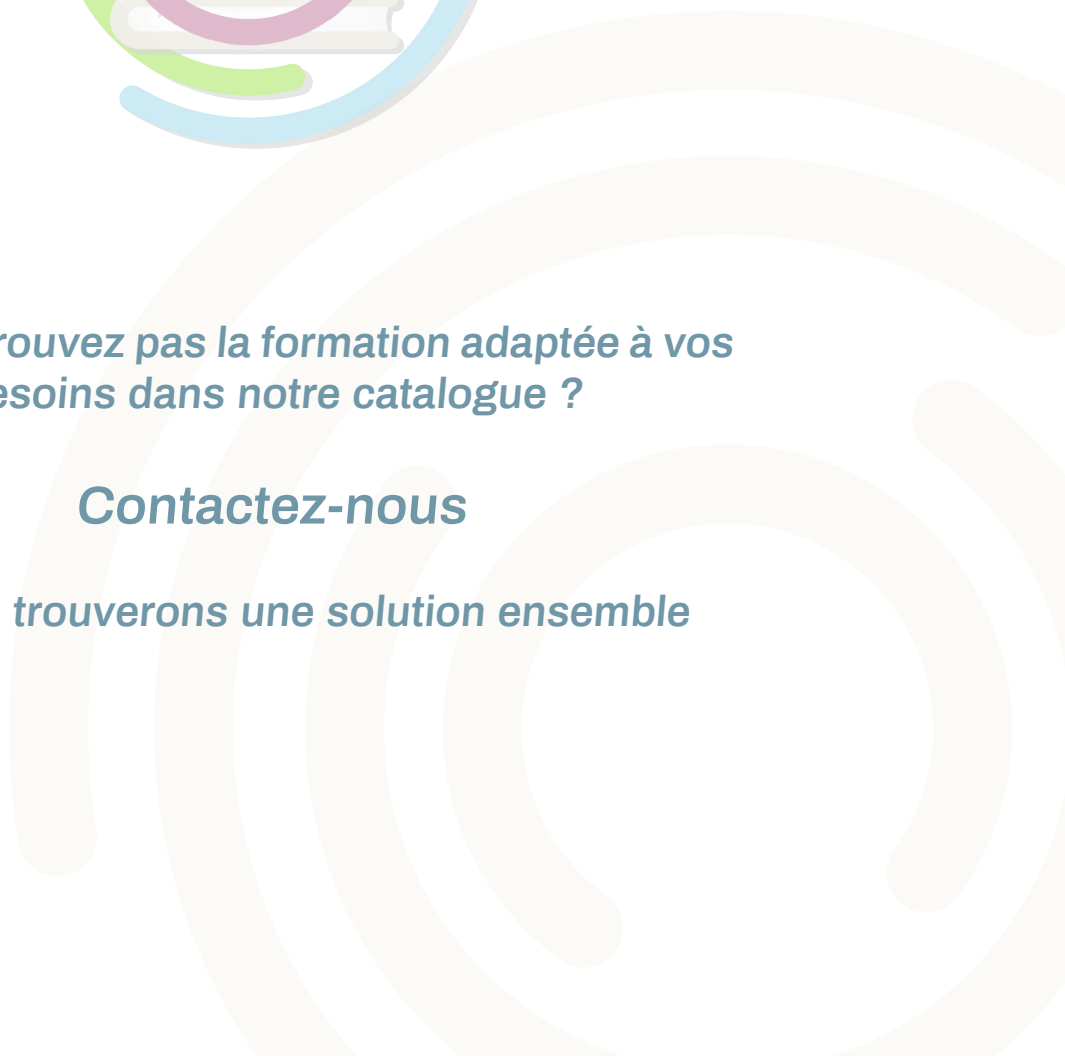


*****Vous ne trouvez pas la formation adaptée à vos
besoins dans notre catalogue ?*****



Contactez-nous

et nous trouverons une solution ensemble



Qualifiante



Comprendre le fonctionnement de l'arbre pour mieux s'en occuper

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un arbre
- savoir définir les interventions à réaliser pour tendre vers les objectifs de la plantation

Contenu

- La vie de l'arbre : rôles des racines, circulation des sèves, photosynthèse, croissance et développement
- Les différentes techniques et interventions liées aux arbres
- Comprendre l'impact et les résultats de chaque opération



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 7 h



Tarif individuel: 125 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter

cfppa.peronne@educagri.fr - 03.22.84.01.77



Utilisation et entretien du matériel en toute sécurité

Objectifs

- Utiliser en toute sécurité le matériel thermique : tondeuse, débroussailleuse, taille haie

Contenu

Sécurité :

- Réglementation en vigueur (sécurité individuelle et collective)
- Connaissance des éléments de sécurité des matériels
- Vérification du bon état de fonctionnement

Utilisation opérationnelle du matériel motorisé :

- Rappel des fonctions et domaines d'intervention des matériels
- Effectuer essais du matériel
- Contrôle de l'efficacité du matériel en fonction de l'effet souhaité
- Réajuster les réglages en cas de dysfonctionnement

Méthodologie des opérations d'entretien :

- Travaux pratiques d'entretien du matériel (affûtage, mise à niveau, nettoyage des filtres, ...)

Mise en pratique



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 14 h



Tarif individuel: 230 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



Reconnaissance des végétaux et des adventices

Objectifs

- Connaître les principaux végétaux des massifs, arbres, arbustes de la région avec leurs spécificités et principales caractéristiques ornementales, savoir les reconnaître pour mieux les entretenir

Contenu

- Etude et reconnaissance des principales strates et structures végétales, passage en revue de la palette végétale adaptée à nos régions
- Reconnaître les principales adventices

Pour chaque plante description :

- du type de feuillage, la structure végétale
- des besoins pédoclimatiques
- de l'époque de floraison, couleur, intérêt
- de l'entretien principal
- Exercices de reconnaissance



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 14 h



Tarif individuel: 210 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



Entretien des jardins sans traitement



Objectifs

- Appréhender les moyens et les techniques alternatives existants pour l'entretien des espaces verts

Contenu

- La législation en vigueur
- Déterminer les priorités en matière d'entretien des espaces
- Le cycle de développement des principaux bio-agresseurs et des auxiliaires en espaces verts
- Appréhender les moyens existants et leurs intérêts
- Les méthodes alternatives



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 7 h



Tarif individuel: 125 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



Taille de haie et d'arbustes persistants

Objectifs

- Acquérir les compétences permettant de se déplacer dans l'ensemble de la couronne de l'arbre en gérant et en minimisant son effort

Contenu

- Techniques de taille :**
 - Comment effectuer une taille rectiligne ?
 - Comment effectuer une taille architecturée ?
 - Comment effectuer la taille en hauteur en sécurité ?
 - Quelles sont les bonnes techniques de taille ?
 - A quelle époque taille t-on ?
 - Comment conduire un végétal ?

Les outils de taille : la cisaille, le sécateur, le taille-haie

Mise en application par des travaux pratiques



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 7 h



Tarif individuel: 150 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



La taille raisonnée des arbustes d'ornements

Objectifs

- Connaître les bases théoriques et pratiques de la taille des arbustes d'ornement en vue de leur entretien raisonné
- Acquérir un savoir-faire en vue de la taille raisonnée des arbustes d'ornement les plus communs

Contenu

- Rappel des notions de croissance et de développement des végétaux ligneux
Mise en application par des travaux pratiques
- Étude des principes de ramification des végétaux ligneux
- Analyse des différents bourgeons, des principes de floraison des arbustes, des mode de développement des arbustes
- Présentation des différents types de taille, en rapport avec les modes de ramification et les modes de floraison
- Observations / démonstrations / pratique de la taille
- La taille des arbustes, rosiers, fruitiers



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 7 h



Tarif individuel: 150 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



Initiation à la tronçonneuse

Objectifs

- Acquérir les compétences techniques et de sécurité règlementaires permettant d'exercer des travaux de bucheronnage

Contenu

- Les risques liés à l'utilisation de la tronçonneuse
- Présentation des équipements de protection individuelle
- Présentation de la tronçonneuse et des dispositifs de sécurité
- Démontage et remontage du guide-chaîne
- Réglage de la tension de la chaîne
- Entretien du filtre à air, réglage du carburateur
- Affûtage de la chaîne, entretien
- Techniques simples de base de petit abattage
- Gestes et postures



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : Attestation de compétences



Durée : 7 h



Tarif individuel: 150 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



Certifiante (validité 24 mois)



Sauveteur secouriste au travail

Niveau 1

Objectifs

- Se préparer à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail ou dans sa profession
- Acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant les secours

Contenu

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention



Formation tout public - Aucun prérequis

Validation : Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST



Durée : 14 h



Tarif individuel: 250 euros

Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



cfppa.peronne@educagri.fr - 03.22.84.01.77



Certifiante (validité 24 mois)



MAC - Maintien et actualisation des Compétences SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Objectifs

- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent, voire supérieur à celui de la formation initiale.
- Reactualiser connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relai des secours.

Contenu

- Rappel des points essentiels du programme
- Actualisation de la formation : changements techniques ou réglementaires inhérents aux actions de préventions et de secours
- Exercices de révision en groupe
- Cas concrets
- Exercices de simulations liés aux risques rencontrés sur le site de travail
- Evaluation sur simulation d'un accident de travail



Formation ouverte aux personnes titulaires d'un certificat SST ou d'un certificat APS.

Validation : Mise en pratique et satisfaire à l'ensemble des épreuves certificatives pour l'obtention du MAC SST



Durée : 7 h



Tarif individuel: 150 euros

Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



cfppa.peronne@educagri.fr - 03.22.84.01.77

Certifiante (validité 24 mois)



Obtenir le Certiphyto «Entreprise non soumise à agrément»

Objectifs

- Décideur :
Être en capacité de choisir les stratégies d'intervention relatives aux traitements phytopharmaceutiques, de les communiquer à ses équipes, et de les tenir informées de l'évolution de la réglementation.
- Opérateur :
Appliquer les traitements phytopharmaceutiques dans le respect des consignes données par le décideur.

Contenu

Nous proposons les 3 modalités d'obtention du certificat :

- Une demi journée de préparation et une évaluation (QCM). En cas d'échec le candidat suit la formation complète.
- Une formation de 2 jours avec évaluation des connaissances
- Test direct



Formation tout public - Aucun prérequis
Validation : QCM sur plateforme numérique



Durée : 14 h



Tarif individuel: 210 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



cfppa.peronne@educagri.fr - 03.22.84.01.77

Certifiante (validité 24 mois)



Renouveler le Certiphyto «Entreprise non soumise à agrément»

Objectifs

- Décideur :
Être en capacité de choisir les stratégies d'intervention relatives aux traitements phytopharmaceutiques, de les communiquer à ses équipes, et de les tenir informées de l'évolution de la réglementation.
- Opérateur :
Appliquer les traitements phytopharmaceutiques dans le respect des consignes données par le décideur.

Contenu

Nous proposons les 2 modalités d'obtention du certificat :

- Une demi journée de préparation et une évaluation (QCM). En cas d'échec le candidat suit la formation complète.
- Une formation d'une journée avec évaluation des connaissances
- Test direct



Formation ouverte aux personnes déjà titulaires du certiphyto
Validation : QCM sur plateforme numérique



Durée : 7 h



Tarif individuel: 110 euros
Tarif en groupe : Devis sur demande



Dates : nous contacter



cfppa.peronne@educagri.fr - 03.22.84.01.77



MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque formation est réalisée en 3 temps :

Un tour de table en début de formation permet au formateur d'adapter le contenu selon les besoins des apprenants.

En salle avec vidéoprojecteur :

- pédagogie participative
- apports
- échanges
- étude de cas (Débriefing collectif)

Les participants sont invités à partager leurs expériences professionnelles et doivent être en mesure de mettre en oeuvre les acquis au sein de leur collectivité / entreprise.

A l'atelier mécanique, dans le parc ou sur un chantier extérieur avec des mises en situation professionnelles réelles.

La pratique est réalisée avec du matériel professionnel .

8 places pour chaque thème.

**Les stagiaires devront se munir de leur tenue de travail,
sécateur et de leurs EPI**

L'évaluation des candidats est réalisée lors de la mise en pratique .

Une attestation de compétences acquises est remise à chacun.

Une enquête de satisfaction sera proposée et analysée afin d'améliorer nos formations.



MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Durée de validité de l'offre :

- année en cours après réception de la proposition et validation du devis.

L'accord du client sera validé par la signature d'une convention de formation.

Une convention de formation peut être réalisée pour chacune des actions comme pour l'ensemble selon le choix du client.

Le règlement s'effectuera à réception de la facture.

En cas de dédit du client à moins de 5 jours francs avant le début de l'action, le C.F.P.P.A. retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du travail.

Pour une inscription individuelle, le CFPPA assure la convocation de l'apprenant.

Pour une inscription groupe, il revient au client d'assurer la convocation des stagiaires pour la formation, et de fournir une liste des participants au CFPPA.

**Toutes nos actions peuvent être réalisées en INTRA
sur demande à partir de 8 personnes.**

Demandez un devis





CONDITIONS D'ANNULATION

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble des journées prévues est indispensable. Les annulations d'inscription devront être envoyées par écrit (courrier, mail) au CFPPA au moins 10 jours avant le début du stage.

En dehors de ce délai et sauf cas de force majeure, des frais de désistement à hauteur de 40 euros par jour de formation seront facturés.

Cas de désistement en cours de formation ou d'absence, entraînera la facturation des sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action.

Justificatifs de formation

Une attestation de fin de formation sera adressée à chaque participant à l'issue de la formation, accompagnée d'une enquête de satisfaction pour le financeur de la formation.

Droit de propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires ne peuvent en aucun cas être diffusés ou reproduits sans l'accord du CFPPA de la Haute Somme.

**LYCÉE DES
MÉTIER DU VIVANT**
Haute-Somme



Vous avez une question ?

Vous cherchez une formation non répertoriée dans le catalogue ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
10, rue du Quinconce BP 80033
80201 PERONNE Cedex
cfppa.peronne@educagri.fr
03 22 84 01 77



Qualiopi
processus certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes : actions
de formation, VAE.